



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

La ministre

Paris, le 28 MARS 2023

Madame la ministre, Monsieur,

La désignation de Paris comme ville-hôte des Jeux olympiques et paralympiques en 2024 engage le pays dans une dynamique sportive et festive qui appelle la participation de l'ensemble de la société. L'Etat apporte une contribution essentielle à sa préparation, confiée au Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJOP).

Ces Jeux ne pourront être considérés comme une réussite que s'ils léguent un héritage utile : mettre le sport au cœur même de notre société, contribuer par la pratique sportive à l'épanouissement de chaque individu et à des rapports sociaux enrichis, et faire de la France une « Nation plus sportive », comme le Président de la République l'a souhaité.

Cette mobilisation nationale a besoin des fédérations sportives délégataires d'une mission de service public et doit s'appuyer sur elles, en partenariat avec l'Etat et les collectivités territoriales, pour mener à bien ce combat. Cette mobilisation doit aussi s'appuyer sur l'engagement des bénévoles, des licenciés, de l'ensemble de leurs clubs affiliés, de leurs dirigeants et cadres de terrain ainsi que sur les instances nationales et organes déconcentrés.

Nos organisations sportives seront d'autant plus fortes et légitimes dans leur fonctionnement qu'elles porteront toujours mieux les valeurs et les principes fondamentaux liés à l'éthique, à la transparence et à la bonne gouvernance, qui fondent le socle d'un sport exemplaire et inspirant.

En la matière, l'actualité des derniers mois montre qu'une prise de conscience collective s'est engagée et que le mouvement sportif est à pied d'œuvre pour être au rendez-vous des attentes de notre société. La dynamique initiée par la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France constitue une première avancée, qui tient compte des spécificités de chaque acteur. Sur cette base, il apparaît nécessaire de mener une réflexion concrète et de travailler sur le renforcement de l'éthique, l'amélioration de la vie démocratique des fédérations et plus largement du mouvement sportif ainsi qu'une meilleure protection des pratiquantes et des pratiquants.

Dans ce cadre, les outils à la disposition du mouvement sportif et de l'Etat pour renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport et y assurer le respect des principes républicains doivent également être interrogés et complétés si nécessaire.

Ce travail indispensable est une condition de réussite de notre entreprise collective de donner au sport toute la place qu'il mérite dans notre société, dans tous les territoires métropolitains et ultra-marins.

Dans cette perspective, je souhaite vous confier la coprésidence d'un « comité national pour renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport ». Sous votre conduite, il rassemblera des personnalités qualifiées, reconnues pour leur maîtrise des enjeux éthiques, leur compétence juridique, leur connaissance du mouvement sportif et leur indépendance.

Vous vous attacherez à organiser ses travaux et ses auditions dans l'objectif de me remettre vos préconisations sous la forme d'un rapport à l'automne 2023. Ce rendu sera précédé d'un point d'étape au début de l'été 2023.

Ces travaux devront pleinement associer le mouvement sportif, au premier rang duquel les fédérations, qui ont dans leur très grande majorité pleinement embrassé le mouvement entamé de professionnalisation, de démocratisation et de renouvellement.

Vos pistes de réflexion s'articuleront autour de trois axes, sous forme d'objectifs :

1. Une gouvernance du sport plus éthique ;
2. Une meilleure vitalité démocratique au sein de ses instances ;
3. Une protection renforcée des pratiquantes et des pratiquants, notamment contre toutes les formes de violences et de discriminations.

Cette mission devra notamment permettre de réaffirmer le rôle de garant occupé par l'Etat en matière d'éthique, en tant que délégué de service public.

Pour vous accompagner dans votre mission, un inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ainsi que deux auditeurs de la Cour des Comptes seront désignés pour vous accompagner en tant que rapporteurs. Vous pourrez également vous appuyer sur les services du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir régulièrement informée de l'avancée de votre mission suite à son lancement le mercredi 29 mars 2023.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*Nous envoi à tous les deux amis
qui à tous les deux du comité, et
bons travaux !*



Amélie OUDÉA-CASTÉRA